

Education affective et sexuelle dans les établissements
catholiques d'enseignement.

Texte provisoire 11 Mai 2009.
Table des matières.

Préambule.

La question de l'éducation affective et sexuelle se pose
aujourd'hui.

Parce qu'il y a déplacement des repères.

Le rapport au temps.
La généralisation de la mixité à l'école.
Evolution de la structure familiale.
Déplacement des repères intergénérationnels.
Questions autour de l'identité sexuelle.
Un rapport ambigu au corps.
L'intimité battue en brèche par l' « extimité ».

**Parce qu'il existe un paradoxe entre une grande liberté et
une pression du groupe et de la société.**

**Parce qu'il existe un paradoxe entre l'injonction à la
sécurité et la libération des mœurs.**

Convictions éducatives.

Education affective et sexuelle et enseignement de l'Eglise.

Le mystère de l'incarnation et la dignité du corps.
La condition sexuée comme don de Dieu.
La sexualité intégrée dans la conception de la personne.
Sexualité, liberté et engagement.

Dimensions éducatives.

Toute personne ne se construit qu'en relation.
L'éducation au bien demande une éducation au discernement.
L'éducation au bien requiert l'interdit.

Toute personne doit apprendre à se connaître.
De la connaissance de soi à l'estime de soi.
L'éducation du corps et du cœur.

Toute personne est appelée à répondre d'elle-même et de l'autre.

*Responsabilité et liberté.
La nécessaire prévention.*

*La vie de couple à instituer.
L'appel à donner la vie.*

Un processus éducatif tout au long de la scolarité.

Principes d'organisation.

L'éducation affective et sexuelle, un des enjeux du projet d'établissement.

*La relation aux familles.
La vie scolaire.
La sollicitation de toutes les disciplines.
La mixité à penser.
La nécessité de lieux d'écoute.
Les situations d'urgence.
Le lien au projet d'animation pastorale.*

La nécessaire mobilisation de tous les acteurs.

*L'importance de la formation.
Instances diocésaines et nationales de l'Enseignement catholique.*

Education affective et sexuelle et sollicitation de partenaires extérieurs.

ANNEXES.

- Liste des partenaires à solliciter. (avec analyse des compétences et des modalités d'intervention.)
- Guide pour rédiger un cahier des charges pour des intervenants extérieurs.
- Liste des formations possibles en EAS.
- Liste raisonnée de ressources documentaires.
- Liste raisonnée d'outils d'animation.
- Grille de lecture pour les documents produits par l'Education Nationale, le Ministère de la Santé, l'INPES et proposés à la distribution dans les établissements scolaires.
- Grille de travail pour le choix du manuel de SVT.
- Protocole des actions à mettre en place en cas d'urgence.
- Présentation d'actions raisonnées dans les établissements, ou dans une Direction diocésaine.

Education affective et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement.

L'Education Nationale fait obligation à l'école de dispenser une éducation sexuelle et de travailler à la prévention¹. Ce sont là des obligations légitimes auquel l'Enseignement catholique souscrit.

Mais il ne peut désolidariser un travail d'information et de prévention d'un travail de formation plus ample. Parler d'éducation affective et sexuelle, c'est refuser de réduire la sexualité à la génitalité, pour l'articuler à toute la vie affective et relationnelle de la personne humaine.

Une telle approche fait que l'éducation sexuelle et la prévention ne se limitent pas à des initiatives ponctuelles à l'âge de la puberté ou parce qu'un événement de la vie de l'école appelle une intervention. L'éducation affective et sexuelle s'inscrit dans un projet.

Une telle approche empêche aussi de déléguer cet aspect important de l'éducation à quelques spécialistes dans l'établissement, ou à des partenaires extérieurs, sans pour autant exclure leur contribution. C'est la communauté éducative dans son ensemble qui doit porter cette préoccupation.

L'éducation affective et sexuelle requiert d'accompagner une personne en devenir, dont le développement psycho affectif connaît de fortes évolutions au cours de la scolarité. Cet accompagnement demande des temps d'apport, d'échanges collectifs et d'écoute personnalisés.

Beaucoup d'établissements mettent déjà en place des activités pertinentes. En d'autres lieux, ces préoccupations peuvent générer des questions : les adultes peuvent ne pas être à l'aise pour contribuer à l'éducation affective et sexuelle ; la sollicitation et / ou le choix d'intervenants extérieurs peuvent susciter des réserves, soit que des enseignants craignent l'ingérence, soit que des personnels ou des parents contestent la visée développée ; la référence à l'enseignement de l'Eglise quant à la morale sexuelle est souvent mal comprise. Les choix d'un établissement peuvent générer ici et là des tensions, autour, par exemple, du choix du manuel de SVT ou de l'organisation d'un forum santé.

Le présent texte d'orientation rappelle le contexte sociétal dans lequel se pose la question de l'éducation affective et sexuelle aujourd'hui. Il formule ensuite des convictions éducatives à partager en communauté pour s'efforcer de construire une parole vraie et cohérente sur les questions affectives et sexuelles. L'entrée de ce travail est donc résolument éducative. L'éducation affective et sexuelle est un des lieux où peuvent s'articuler les obligations contractuelles d'un établissement catholique d'enseignement associé à l'Etat par contrat et le caractère propre d'un établissement dont le projet est référé à l'Evangile et à l'enseignement de l'Eglise². Il ne s'agit pas de travailler en opposition, mais de donner des repères permettant à chaque jeune de s'orienter dans un projet de vie fondé. C'est en rappelant les bases

¹ Code de l'éducation, article L312-16 ; circulaire n° 2003-027 du 12/02/2003.

² Statut de l'Enseignement catholique, article 4.

anthropologiques de la sexualité humaine qu'une approche de l'Enseignement de l'Eglise sera possible.

Le présent texte d'orientation énonce, dans une troisième partie, quelques principes d'organisation pour l'animation des établissements au regard de l'éducation affective et sexuelle, et la formation des personnels.

Les annexes, enfin, présentent des premières fiches, pour choisir des documents ou des outils d'animation utiles, pour discerner à quels partenaires extérieurs faire appel. C'est là le début d'un travail qui sera régulièrement entretenu par le Département Education du Secrétariat général, pour que les responsables institutionnels puissent disposer de données mises à jour.

La question de l'éducation affective et sexuelle se pose aujourd'hui.

Parce qu'il y a déplacement des repères.

Les modèles familiaux, le regard porté sur la sexualité, l'attention portée aux interdits connaissent de fortes mutations. L'écart est grand entre les comportements de beaucoup de jeunes et d'adultes d'aujourd'hui et les cadres moraux traditionnels, et, plus encore, les exigences rappelées par l'Eglise.

Les éducateurs doivent en prendre acte. Ce sont les enfants et les jeunes d'aujourd'hui que nous avons à accueillir et à éduquer. Mais il faut aussi porter un regard d'espérance sur chacun : la recherche d'expériences qui peuvent être contestées n'empêche pas une quête semblable à celle des générations qui ont précédé.

Jadis, les modèles communément admis s'imposaient à tous. Les éducateurs n'avaient qu'à les relayer. Aujourd'hui les choix sont divers et les éducateurs doivent donc former à l'usage raisonné de la liberté et au discernement. C'est là l'enjeu essentiel d'une éducation affective et sexuelle. Il ne faut pas vivre cette nécessité d'aujourd'hui comme une contrainte, mais comme un appel pour les adultes à rendre compte des repères structurants pour un projet de vie.

Le rapport au temps.

Longtemps le consensus social et les dispositions législatives ont inscrit les relations sexuelles dans le mariage. La sexualité ne pouvait se vivre isolément d'un projet de vie, celui de fonder un couple et une famille. C'était là une étape qui marquait l'entrée dans la responsabilité d'une vie pleinement adulte.

La libéralisation des mœurs a conduit à ne plus toujours articuler ces deux réalités. Si des formes d'engagement de couple peuvent se vivre hors du mariage institué, la relation sexuelle peut aussi être vécue comme une expérience qui n'engage plus. Dans un rapport au temps qui peut privilégier l'instant, les sincérités successives et fugaces, des actes peuvent être posés sans s'inscrire dans la durée. Ainsi les rapports sexuels peuvent se vivre isolément, sans être articulés à un projet de vie qui a du sens.

Pourtant le désir de fidélité demeure même si elle paraît difficilement accessible et la famille est une valeur consensuelle. Son soutien devient aujourd'hui un enjeu éducatif.

La généralisation de la mixité à l'école.

Jadis, l'école n'était pas mixte et l'apprentissage de la mixité se vivait ailleurs, en famille, d'abord, où les rôles masculins et féminins étaient répartis. Cette structuration n'allait pas sans des stéréotypes qu'il était sans doute utile de remettre en question.

La mixité scolaire qui s'est souvent installée pour des raisons économiques ou d'architecture des filières de formation, n'a pas toujours été sérieusement pensée. Ce qui devait conduire à une meilleure égalité entre les sexes a pu générer d'autres formes d'incompréhension, de stigmatisation de violence, ou de sexisme. S'il est indispensable de réprimer des comportements inacceptables, l'école doit surtout s'interroger sur la façon de faire vivre la mixité comme un lieu de découverte et de respect de l'autre sexe.³

Evolution de la structure familiale.

La structure familiale a beaucoup évolué en quelques décennies. Beaucoup d'enfants sont élevés, au quotidien, par un seul parent ou dans des familles recomposées. Si certains couples et enfants y ont trouvé un nouvel équilibre de vie, ces situations peuvent susciter des tensions au quotidien ou des écartèlements plus fondamentaux. Le parent biologique n'est plus nécessairement le parent nourricier et éducateur. Le rapport à la filiation s'est donc largement complexifié.⁴

L'éducation familiale requiert que l'enfant vive en se sentant aimé tout en intégrant les exigences nécessaires à la maîtrise de soi et à la vie sociale. Jadis des représentations stéréotypées pouvaient situer la mère sur le versant de la tendresse tandis que le père devait incarner la loi. La répartition des rôles a évolué. Beaucoup de femmes ont aujourd'hui une activité professionnelle et la présence des pères aux soins de la petite enfance amène à parler des « nouveaux pères ». Ces évolutions présentent bien des avantages mais obligent à penser, au sein des couples et des familles, une nouvelle articulation des deux repères éducatifs que sont l'amour et la loi.

Déplacement des repères intergénérationnels.

Les repères intergénérationnels sont aussi bousculés. Jadis, les passages entre les diverses étapes de la vie étaient ritualisés, et chaque stade de la vie était marqué par des codes spécifiques, tels que le vêtement ou l'exercice de telle ou telle activité. L'adolescence se prolonge désormais, tandis que beaucoup d'adultes s'efforcent de rester indéfiniment jeunes. Un parent peut ainsi être flatté d'être confondu avec son fils ou sa fille. C'est ce que veut désigner le néologisme d'adultescent.⁵

Or pour grandir sur un chemin de vie fait de ruptures et de seuils, le jeune a besoin de se confronter à des comportements et des paroles pleinement adultes. Il y a là une forte responsabilité pour tous ceux qui participent à l'éducation affective et sexuelle.

³ Voir socle commun, décret du 11 Juillet 2006, compétence 6.

⁴ La procréation médicalement assistée ajoute aussi au trouble des repères.

⁵ Néologisme dû au Père Tony Anatrella.

Questions autour de l'identité sexuelle.

L'anthropologie a toujours reconnu l'importance structurante de la différence sexuelle. Un courant récent, néanmoins, conteste ce modèle. La Gender Theory privilégie le « genre », considéré comme une pure construction sociale, et diversifié selon les orientations sexuelles, au dépens du « sexe ». Elle manifeste un déni de la différence corporelle et psychologique qui préexiste aux rôles culturels. Ce constructivisme s'applique ensuite à la culture et aux règles sociales pour les modifier : l'identité sexuelle imposée par la société doit s'effacer devant l'orientation librement choisie, et les choix individuels doivent être également respectés et soutenus socialement.⁶

La diffusion de telles assertions brouille la parole des éducateurs, face à des jeunes en quête de repères pour construire leur identité.

Un rapport ambigu au corps.

Le corps est très valorisé par le milieu ambiant, mais de façon paradoxale. Les médias contribuent à diffuser des représentations stéréotypées de corps tous beaux, jeunes et performants, au risque de rendre difficile l'acceptation de son propre corps.

Si l'accès à la santé est un gain indéniable, les progrès de la médecine suscitent le rêve d'une maîtrise absolue du corps. Ils peuvent donner l'illusion d'une jouvence et d'une longévité assurées. Les méthodes contraceptives ou procréatives visent à maîtriser la fécondité, mais l'accueil du handicap et de la différence devient plus difficiles.

La valeur du plaisir a été reconnue mais, simultanément, le corps peut être instrumentalisé comme un « outil de plaisir » dans la production pornographique. L'époque contemporaine a vu s'accroître l'exploitation du corps qu'a toujours été la prostitution. D'autres formes de dévalorisation du corps se développent : la marchandisation du corps par la publicité, l'expérimentation sur les embryons, le commerce des organes, ou le recours à des mères porteuses.

Un tel contexte complique assurément la tâche des éducateurs amenés à aider des jeunes à vivre en harmonie dans un corps qui se transforme.

L'intimité battue en brèche par l' « extimité ».

Les espaces publics et privés étaient naguère clairement séparés. Cette séparation stricte était grandement structurante pour former au sens de l'intimité. Les nouveaux moyens de communication ont considérablement bouleversé cette réalité. Lorsque le journal

⁶ Voir la critique vigoureuse de la théorie du « genre » par Tony Anatrella, dans « Questions autour du mariage homosexuel », *Communio* XXIX, 5-6 sept-déc 2004, pp. 140-145 ou Xavier Lacroix, « le roc de la différence », dans *De chair et de parole, Fonder la famille*, Paris : Bayard, 2007, pp. 135-170

intime devient un blog, il passe dans un espace public. Lorsque le téléphone mobile permet de communiquer en tout lieu, la confidentialité des échanges disparaît. Les émissions de télé-réalité permettent aussi une complète exhibition des sentiments, des relations, et, souvent, des corps.

Or la juste conscience de l'intimité est une nécessité de l'éducation affective et sexuelle. La tâche des éducateurs se trouve complexifiée par le passage à ce qu'on a pu désigner par l'« extimité »,⁷ ce besoin aujourd'hui entretenu de tout dire et de tout montrer.

Parce qu'il existe un paradoxe entre une grande liberté et une pression du groupe et de la société.

Le dernier tiers du XX^{ème} siècle est marqué par l'idée d'une libération sexuelle. Beaucoup de tabous ont été levés. La surveillance de la censure sur les médias s'est considérablement atténuée, et l'érotisme a envahi l'image publicitaire ou cinématographique. La sexualité – réduite à la génitalité, souvent – fait l'objet d'investigations multiples à l'occasion d'émissions diverses, d'articles de presse nombreux, de rapports scientifiques. La pornographie qui exhibe une sexualité pulsionnelle et non relationnelle se diffuse largement avec les nouveaux médias. Dès lors il semble que tout peut se dire, s'entendre, se montrer mais aussi s'expérimenter. Les défenseurs de la libération sexuelle décrivent l'avènement d'une sexualité enfin librement assumée après des siècles de répression.

Mais l'observation des comportements et l'écoute des jeunes montrent bien que la situation n'est pas aussi simple. La libéralisation des mœurs a fait que ce qui était naguère prohibé comme « anormal » est peu à peu apparu, comme possible, puis « normal ». La normalité est progressivement devenue normativité. Par un retournement, l'interdit d'autrefois a pu devenir l'obligation d'aujourd'hui, et générer ainsi des formes de pression importante. Pour « être normal », il faut s'adonner à des rapports sexuels précoces, ou s'adonner à telle ou telle pratique...

Les jeunes sont donc en attente d'une parole d'adulte sur ces questions. Notre société est passée d'un silence à un autre. Pendant longtemps on ne pouvait rien dire de la sexualité. Aujourd'hui, on a le sentiment qu'on peut largement en parler, mais sans rien en dire de fondamental. En outre, le silence sur la sexualité, autrefois, pouvait néanmoins s'accompagner d'une expression du sentiment, comme en témoigne, par exemple la littérature d'introspection. Aujourd'hui, le bavardage incessant sur la sexualité n'est qu'informatif, descriptif ou n'est qu'une incitation vide de sens. Et ce bavardage passe souvent par des médias : brochures officielles, revues, sites internet. Les jeunes sont souvent seuls devant ces données, ou entre pairs.

Or les jeunes sont désireux, au-delà d'une information tellement surabondante qu'elle en devient inaudible, d'une parole vraie qui qualifie, questionne et oriente les actes et les pratiques. C'est d'abord en réponse aux

⁷ Néologisme formé par Serge Tisserond.

attentes des jeunes eux-mêmes qu'une éducation affective et sexuelle s'impose.

Parce qu'il existe un paradoxe entre l'injonction à la sécurité et la libération des mœurs.

La libération sexuelle a achoppé sur la propagation du sida. La sexualité qui était présentée sous un aspect léger, ludique se heurtait à la gravité de la maladie et de la mort. La sexualité apparemment sans contrainte avec le développement de la contraception réinterrogerait brutalement la responsabilité.

Un autre choc est survenu avec la révélation d'actes graves de pédophilie ou d'autres violences sexuelles. Si de tels faits ont toujours existé, leur reconnaissance dans la sphère publique ne permet plus désormais de les ignorer. On redécouvrait que la sexualité libre, présentée comme une forme de retour à des relations spontanées et innocentes, pouvait mener à des déviations graves.

On reprenait conscience que la sexualité est ce lieu d'ambivalence qui peut conduire au plaisir comme à la souffrance, qui peut être le signe d'une relation accomplie, mais aussi de violence destructrice.

Ce retour brutal à la réalité est assurément l'occasion de ressaisir, en milieu éducatif, l'interrogation sur le sens de la sexualité. Or le discours officiel s'est surtout focalisé sur la prévention, certes légitime, mais sans toujours la fonder sur une approche raisonnée des enjeux de la sexualité pour la personne et la relation humaines. Il n'y a certes pas d'éducation sans prise de conscience des risques et sans installation de garde fous, mais l'éducation requiert surtout d'acquiescer le sens de la responsabilité.

Les jeunes vivent donc entre des injonctions paradoxales, celle d'une incitation à une sexualité libérée, et celle d'une méfiance à avoir à l'égard des rapports sexuels qui comportent des risques multiples : risques de grossesse; risque de MST ; risque du sida...

L'éducation affective et sexuelle est bien une nécessité pour que les jeunes trouvent, pour affronter ces messages contradictoires, des lieux d'échange et de médiation pour cheminer dans leurs questions et construire des choix réellement personnels et épanouissants.

Les éducateurs ne peuvent ignorer ces déplacements multiples des repères traditionnels. Ils doivent partir des représentations que l'environnement donne de la sexualité, comme un donné, pour ouvrir à la réflexion à partir de connaissances objectives. Les textes de l'Education Nationale le rappellent : « L'éducation à la sexualité vise principalement à apporter aux élèves, en partant de leurs représentations et de leurs acquis, les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de connaître et de comprendre les différentes dimensions de la sexualité ; elle doit également susciter leur réflexion à partir des informations à développer des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale. »⁸. Les établissements associés à l'Etat par contrat

⁸ BO n° 9 du 27 Février 2003.

honorent bien évidemment cette nécessité, comme ils participent à l'indispensable travail de prévention. Ils le font à partir d'une conception de la personne, et en subordonnant l'information et la prévention aux enjeux éducatifs.

Convictions éducatives.

Education affective et sexuelle et enseignement de l'Eglise.

Les profonds bouleversements du regard de beaucoup de nos contemporains sur la sexualité génèrent des incompréhensions nombreuses sur l'enseignement de l'Eglise catholique dans le domaine de la morale sexuelle. Les sujets de discorde avec la culture ambiante sont nombreux : respect absolu de la vie humaine naissante, indissolubilité du lien conjugal, non dissociation de la sexualité et de la fécondité, réaffirmation de la différence sexuelle...L'objet du présent document n'est pas de traiter de l'intégralité de ces questions même si le projet d'animation pastorale d'un établissement catholique doit proposer des temps de formation et de réflexion où rendre compte de l'enseignement de l'Eglise en ce domaine.

Mais il est important, pour préciser les enjeux de l'éducation affective et sexuelle, de rappeler le regard positif porté par l'Eglise sur la sexualité humaine.

Le mystère de l'incarnation et la dignité du corps.

L'attention de l'Eglise à la sexualité humaine ne vise pas d'abord à édicter des prescriptions disciplinaires, encore moins à mépriser ou dévaluer la sexualité. Son attention veut au contraire rappeler la dignité de la sexualité humaine, qui est le lieu de l'expression privilégiée de la dignité du corps humain. Par l'incarnation, le corps humain accède à une dignité nouvelle, puisqu'elle est le lieu où Dieu demeure. « Le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous »⁹. Le Christ a pris chair dans un

⁹ Evangile selon Saint Jean, 1, 14

corps et l'a fait pleinement en assumant une nature humaine sexuée, dans toutes ses dimensions corporelles et relationnelles.

La condition sexuée comme don de Dieu.

Les premières pages de l'Ancien Testament affirment l'importance de la condition sexuée « Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme »¹⁰, ainsi que l'appel à la conjugalité : « l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair »¹¹. Pour le croyant, la différence sexuelle porte en elle un appel à la communion.

La Bible reconnaît donc la valeur de la sexualité humaine et prononce sur elle des paroles de bénédiction, certes parce que la sexualité ouvre à la capacité de procréer, mais aussi parce qu'elle est promesse de bonheur. La tradition biblique n'a pas hésité à retenir dans sa tradition le magnifique poème d'amour qu'est le Cantique des cantiques qui chante une sexualité bonne et source de jubilation : « Que tu es belle, ma bien-aimée, que tu es belle (...) Tu me fais perdre le sens par un seul de tes regards, par un anneau de ton collier (...) Que mon bien aimé entre dans son jardin et qu'il en goûte les fruits délicieux ». ¹²

La sexualité est bonne parce qu'elle contribue à l'unification de la personne par la rencontre de l'autre. « La sexualité affecte tous les aspects de la personne, dans l'unité de son corps et de son âme. Elle concerne l'affectivité, la capacité d'aimer et de procréer, et, de manière générale, l'aptitude à nouer des liens de communion avec autrui. »¹³

La sexualité intégrée dans la conception de la personne.

Parce que la sexualité est une dimension fondamentale de la personne, l'Eglise demande qu'on ne la dissocie pas de la dynamique de tout l'être et d'un projet de vie. On ne peut l'instrumentaliser pour la seule satisfaction d'un besoin ou la seule obtention d'un plaisir fugace. L'éducation affective et sexuelle doit viser à une « intégration »¹⁴ de la sexualité dans la personne.

Cette dynamique de l'intégration conduit chacun à unifier la représentation de son propre corps, les relations à l'autre, les affects, les sentiments et les pulsions. Une telle démarche se fonde aussi sur une véritable capacité d'intériorisation.

Cette dynamique de l'intégration concerne aussi la capacité de chacun à communiquer et à entrer en relation. La sexualité n'est réellement humanisée que si elle s'inscrit dans des échanges comportant de multiples dimensions et laissant place à la parole. La rencontre sexuelle ne peut être le premier acte de la rencontre entre deux êtres. Seule une histoire déjà engagée lui donne sens, conduisant à une union des cœurs, des corps, sans oublier la dimension spirituelle. « Dans sa dimension

¹⁰ Genèse, 1, 27

¹¹ Genèse, 2, 24

¹² Cantique des cantiques, 4

¹³ Catéchisme de l'Eglise catholique, n° 2332.

¹⁴ Congrégation pour l'éducation catholique, Orientations éducatives pour l'amour humain.

spirituelle, l'amour physique est en quelque sorte le sommet et l'accomplissement du dialogue entre époux. Comme tout dialogue, il obéit à la logique du dia-logos, c'est-à-dire l'échange entre deux paroles. »¹⁵. Il s'agit bien d'intégrer la relation sexuelle dans une relation de tendresse, et de reconnaître dans les actes du corps l'expression la plus profonde de l'être.

L'Eglise ne veut donc pas réprimer la sexualité mais l'intégrer dans la construction de la personne qui ne trouve son identité qu'en relation. Lorsque la sexualité s'inscrit dans une telle visée, toutes ses dimensions sont légitimes : la fonction procréatrice, la communion de deux êtres qui se donnent totalement l'un à l'autre, la fonction érotique où le plaisir a toute sa place. C'est ainsi que Benoît XVI dans l'encyclique « Dieu est amour » développe la nécessaire unité d'éros et d'agapè¹⁶ : « Dans le débat philosophique et théologique ces distinctions ont souvent été radicalisées jusqu'à les mettre en opposition entre elles : l'amour descendant, oblatif, précisément l'agapè, serait typiquement chrétien ; à l'inverse, la culture non chrétienne, surtout la culture grecque, serait caractérisée par l'amour ascendant, possessif et sensuel, c'est-à-dire par l'éros. Si l'on voulait pousser à l'extrême cette antithèse, l'essence du christianisme serait alors coupée des relations vitales et fondamentales de l'existence humaine et constituerait un monde en soi, à considérer peut-être comme admirable mais fortement détaché de la complexité de l'existence humaine. En réalité éros et agapè (...) ne se laissent jamais séparer complètement l'un de l'autre. Plus ces deux formes d'amour, même dans des dimensions différentes, trouvent leur juste unité dans l'unique réalité de l'amour, plus se réalise la véritable nature de l'amour en général. »¹⁷

Sexualité, liberté et engagement.

C'est au nom de cette idéal de la sexualité humaine que l'Eglise appelle à une maîtrise de ses comportements. L'exercice de la sexualité ne peut pas être au service de la seule satisfaction de la libido, au risque d'instrumentaliser et de s'appropriier l'autre. Il s'agit d'orienter le désir à l'amour authentique et au don de soi. La maîtrise de cette énergie vitale, des passions qui habitent chacun contribue grandement à l'exercice de la responsabilité puisque la sexualité engage non seulement l'intimité de la personne, mais aussi autrui. C'est à un chemin de liberté qu'appelle l'Eglise, en demandant d'échapper aux déterminismes biologiques, ou à des conditionnements imposés par la culture ambiante.

Parce qu'elle touche au plus intime, la sexualité engage. L'acte sexuel ne peut être vécu ni comme isolé, ni comme simplement ludique. C'est un acte chargé de sens qui doit être finalisé à un projet de vie. C'est pourquoi l'Eglise a toujours voulu que la sexualité soit inscrite dans un engagement institué, le mariage. « La communauté profonde de vie et d'amour que forme le couple (...) est établie sur l'alliance des conjoints,

¹⁵ Guy Bedouelle, Jean Louis Bruguès, Philippe Becquart, l'Eglise et la sexualité, Cerf, 2006, p. 252

¹⁶ Deux termes grecs traduits par amour. : éros est un amour qui désire en quête de plaisir qui cherche à saisir ; agapé est un amour gratuit qui se donne.

¹⁷ Benoît XVI, Dieu est amour, § 7

c'est-à-dire sur leur consentement personnel irrévocable. Une Institution, que la loi divine confirme, naît ainsi, au regard même de la société, de l'acte humain par lequel les époux se donnent et se reçoivent mutuellement. »¹⁸

De ce mystère de l'être humain qui se donne totalement, l'Eglise a fait le sacrement de l'amour du Christ pour son Eglise. Pour le croyant, la vie conjugale est image de la vie trinitaire : « Dieu est amour. Il vit en Lui-même un mystère de communion et d'amour. En créant l'humanité de l'homme et de la femme à son image (...) Dieu inscrit en elle la vocation, et donc la capacité et la responsabilité correspondantes, à l'amour et à la communion. »¹⁹

Les exigences posées par l'Eglise rappellent ainsi toutes les dimensions de la sexualité qui dépassent la relation intime de deux êtres, pour exprimer un engagement social et un sens de la vie.

Dimensions éducatives.

Au sens propre, l'affectivité est ce qui « affecte », ce qui touche, et ainsi, ce qui révèle aussi la vulnérabilité. La sexualité qui atteint chacun à l'intime ne peut donc être déconnectée de l'affectivité, pas plus que la sexualité ne peut être réduite à la génitalité. La dimension affective engage la totalité de la personne. Une personne appelée à se construire par la relation, à se connaître et à répondre de lui-même et de l'autre.

Toute personne ne se construit qu'en relation.

Tout être humain est un être relationnel et social. La prise de conscience de son identité sexuée va de pair avec la découverte de l'altérité sexuelle. Le sexe dit, étymologiquement, la séparation du masculin et du féminin, et par conséquent l'incomplétude de chaque personne. Pour être en relation, il faut s'accepter différent, puisque seule la reconnaissance de la différence permet la rencontre.

La personne humaine ne se construit qu'en relation. C'est pourquoi il est en chacun un désir de rencontrer l'autre, d'aimer et d'être aimé durablement. Il est en chacun un désir de donner et de recevoir, un désir de protéger et d'être rassuré. Il est en chacun un désir de tendresse.

La sexualité ne doit donc pas être vécue à l'occasion d'actes isolés mais d'une relation inscrite dans un projet durable. L'aspiration à un amour réciproque et respectueux de l'autre prend tout son sens dans un réel engagement.

L'éducation affective et sexuelle n'a de sens que dans un apprentissage plus large à la vie relationnelle. C'est là le seul chemin qui permet

¹⁸ Gaudium et spes, § 48

¹⁹ Catéchisme de l'Eglise catholique, n° 2331.

d'intégrer la sexualité à un projet de vie. Le vocabulaire à cet égard n'est pas neutre. Parler de « rapports sexuels », de « rapports protégés » n'a pas le même sens que d'évoquer « la relation sexuelle » ou « la rencontre sexuelle ».

L'éducation au bien demande une éducation au discernement.

L'affectivité et la sexualité sont lieux d'ambivalence. L'éducateur doit simultanément porter un regard confiant sur les enfants et les jeunes et rester lucide sur les fragilités qui marquent chacun. L'éducation affective et sexuelle doit certes former à une maîtrise de soi, des émotions, des pulsions et de la violence, parfois. Elle doit aussi aider à révéler en chacun les aspirations profondes au beau, au bien et au vrai.

L'éducation au beau doit rendre attentif à toutes les formes de beauté en se libérant des normes imposées par la culture ambiante. Apprendre à découvrir la beauté de toute personne, quelle qu'elle soit, est un véritable enjeu éducatif qui interroge aussi le regard porté sur la maladie, le handicap, la vieillesse... Cela demande aux éducateurs de former la capacité à s'émerveiller, à contempler.

L'éducation au vrai revêt aussi pour ces questions une importance particulière, tant le sujet peut connaître des difficultés pour faire la vérité sur ses propres désirs, tant il peut être complexe de mettre des mots sur la sexualité, tant la rencontre de l'autre peut être biaisée par des mots qui dissimulent, voire manipulent. La question de la vérité est cruciale pour construire des relations sincères.

L'éducation au bien doit former au discernement. « Que dois-je faire pour bien faire ? ». L'expression de l'affectivité et de la sexualité engage à construire des relations ajustées qui permettent l'épanouissement personnel et le respect de l'autre.

Pour ce faire, il est nécessaire d'aider chacun à se construire un caractère solide, apte à de telles relations. Cela requiert la maîtrise de soi, l'apprentissage de la patience et d'une force intérieure. L'éducation se fonde sur des témoignages qui rendent compte de la fécondité de la fidélité, de la recherche de chemins de vie cohérents...

L'éducation au bien requiert l'interdit.

L'expression de la sexualité est régulée dans toutes les sociétés par des interdits. Les sociétés occidentales ont cherché à s'en libérer voici quelques décennies, en réaction contre ce qui pouvait apparaître comme une répression excessive. Pourtant des faits divers graves ont rappelé la nécessité d'imposer des limites. Le scandale des actes pédophiles a contraint à renforcer les dispositifs législatifs et les sanctions, et à systématiser le travail de prévention en milieu scolaire. Mais les interdits ne peuvent pas concerner que les actes les plus graves dus à des déviations. L'interdit est structurant pour toute personne confrontée à l'expression de ses désirs et de sa sexualité.

L'éducation affective et sexuelle est un lieu privilégié pour réfléchir aux interdits nécessaires pour qu'une vie sociale soit possible. Aider à

l'intériorisation d'interdits est indispensable pour réfléchir à l'exercice de la liberté individuelle. Il ne peut s'agir d'imposer par la contrainte. L'appropriation d'interdits passe par une parole, un échange, comme le dit bien d'ailleurs le terme « inter-dit », un dire qui se partage pour permettre la vie. Les interdits sont indispensables à la recherche du bien et du vrai.

Toute personne doit apprendre à se connaître.

De la connaissance de soi à l'estime de soi.

L'éducation affective et sexuelle commence donc par une formation à la connaissance de soi. En ce domaine, l'information scientifique est bien entendu indispensable. Les professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre sont chargés de transmettre les savoirs utiles à une meilleure connaissance de l'anatomie et de la reproduction humaine. Cette information scientifique favorise aussi le travail de prévention, pour tout ce qui touche aux maladies sexuellement transmissibles. Mais la démarche scientifique elle-même souligne que l'affectivité et la sexualité ne concernent pas que des mécanismes biologiques. L'expression de la sexualité sollicite des processus psychosomatiques.

Ainsi la connaissance de soi ne peut se fonder sur des seules connaissances objectives. C'est précisément l'enjeu de la démarche éducative que d'intégrer les informations nécessaires à un travail progressif de développement personnel, qui va engager tout l'être, notamment dans sa dimension corporelle.

Certains aspects de la sexualité ont longtemps été occultés, parce qu'entachés de soupçon. La sexualité a pu être présentée comme ce qui attachait l'être humain de l'animalité. Une éducation articulée de la sexualité et de l'affectivité contribue à souligner l'unité de la personne et contribue à l'estime de soi.

L'éducation du corps et du cœur.

Le corps est fortement valorisé dans notre société. Mais s'agit-il du corps réel, ou d'une représentation imaginaire qui nierait la souffrance, la fatigue, le vieillissement ? Assez curieusement d'ailleurs, l'éducation du corps n'a pas une grande place à l'école qui s'intéresse prioritairement à la formation de l'intelligence, de « l'esprit » dans la seule acception de « mental ». Or le corps est bien ce qui permet à l'être humain d'être au monde, de ressentir, de comprendre et d'entrer en relation. Une formation intégrale de la personne conduit à former simultanément le corps et l'esprit, « le corps de l'esprit », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Xavier Lacroix²⁰ : « L'esprit étant sujet, le corps n'est pas seulement objet ; il n'est pas un vêtement ou un instrument, pas plus que l'esprit

²⁰ Xavier Lacroix, *Le Corps de l'Esprit, Foi vivante*, 1999. le titre est emprunté à une expression de Merleau Ponty dans *le Visible et l'invisible*.

n'est un fluide ou une substance éthérée. L'esprit ne peut être « souffle » qu'à travers une respiration. Il ne peut être « don » que s'il a des mains pour donner...Oui, notre corps est bien *le corps de l'esprit* ; il est le lieu où l'esprit prend corps, où l'invisible devient visible, où du neuf, du nouveau surgit dans le tissu du monde. »²¹

L'éducation du corps ne peut donc se limiter à former au développement de ses possibilités physiques par l'éducation physique ou sportive, ou à l'entretien de son corps par l'acquisition de règles d'une saine nutrition ou d'hygiène. L'éducation du corps doit former à la connaissance, à la maîtrise, à l'observation, à l'expression des sensations, des sentiments, des émotions. Cette éducation du corps a des implications spirituelles. La tradition ignatienne, par exemple, invite à se rendre attentif à ses « motions », ses mouvements intérieurs pour aider chacun à mieux discerner comment se rendre attentif à sa vocation véritable.

Une telle éducation affective conduit à faire prendre conscience qu'au-delà des besoins élémentaires à satisfaire, l'être humain est un être de désir. « Le besoin s'arrête avec l'engloutissement et la consommation de son objet. Il ne vise qu'à son rassasiement. (...) Le désir, lui, est à l'inverse de cette implacable mécanique d'assimilation et d'incorporation : il accepte la tension, le recul du temps, et profite de cette lucidité aiguisée par le non-achèvement pour deviner l'incalculable don qui pourrait certes lui être offert mais qu'il ne peut exiger sous aucun prétexte. (...) Laisse à lui-même, le besoin est instinctivement captatif et accapareur ; humainement éduqué, le désir sollicite et devine l'importance de l'oblativité. Centré sur lui-même, l'instinct ne vit que pour le moment présent ; ouvert à autrui, le désir intègre le temps, l'affine et l'humanise. Limité et bien précis, le besoin revient cycliquement et se calme automatiquement (...) Quant au désir, il dépasse mon enveloppe charnelle au point de m'ouvrir à l'infini. »²². Une telle visée ouvre la formation de l'intériorité.

L'éducation au corps est aujourd'hui à assurer dans un environnement qui abuse de l'exhibition du corps. Certains comportements dénie la séparation nécessaire de l'espace privé et de l'espace public, au risque de compromettre le sens de l'intimité. Il est donc important de donner toute sa place à la pudeur, à ne pas confondre avec la pudibonderie. « La mise en place du désir franchit la barrière de la pudeur. Si ce franchissement est consenti, il s'agit d'une avancée vers la communion. Mais s'il ne l'est pas, il s'agit d'une violence. (...) La pudeur est donc à la fois refus et attente, attente de la qualité d'un regard aimant et personnalisant. »²³

C'est bien dire qu'on ne peut séparer l'éducation sexuelle de l'éducation affective. Une sexualité réduite à la génitalité conduit à une vision fragmentée du corps. Il n'est pas anodin que la langue courante désigne les organes génitaux par l'expression « les parties ». La sexualité inscrite dans l'affectivité va au contraire considérer la personne dans sa

²¹ Xavier Lacroix, *Le corps de l'esprit*, p. 13.

²² Michel Legrain, *Le corps humain*, Centurion, 1992, p. 116.

²³ Xavier Lacroix, *Le Corps de l'esprit*, p. 40

totalité, et faire de l'acte sexuel une relation et une rencontre entre deux personnes, qui engagent des gestes, leur parole et leur histoire.

Toute personne est appelée à répondre d'elle-même et de l'autre.

Responsabilité et liberté.

L'éducation affective et sexuelle comporte donc une dimension éthique puisque s'y trouvent engagées la dignité de son propre corps, la dignité du corps de l'autre et la dignité de toute personne humaine.

Les gestes posés ne peuvent se référer à la seule instance de la liberté personnelle. Le sens des paroles prononcés, des gestes posés reçoivent leur sens autant de leur émetteur que de celui qui les reçoit. C'est là le fondement de la responsabilité : un appel est fait auquel un autre doit répondre librement. Les deux personnes concernées doivent répondre d'elle-même et de l'autre. « Au fond ce que réprovoque l'éthique n'est rien d'autre que la dissociation : dissociation du sujet d'avec son corps, ou de l'intention d'avec les gestes. »²⁴L'éducation affective et sexuelle est l'un des lieux privilégiés pour faire découvrir l'articulation féconde de la liberté et de la responsabilité.

La prévention des conduites à risque assurée par l'école trouve là son vrai sens.

La nécessaire prévention.

L'école est responsable de la prévention. Le Ministère de l'Education Nationale a régulièrement rappelé cette obligation et plus encore depuis l'apparition du Sida. L'Enseignement catholique sait les responsabilités qui lui incombent en ce domaine mais ne peut désolidariser la prévention de la visée éducative qui est la sienne. C'est ainsi que dès les premières circulaires relatives à la prévention du sida, le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique avait souhaité que les documents de l'Education Nationale soient diffusés aux lycées privés, tout en publiant, simultanément, un cahier destiné aux enseignants et aux éducateurs, pour inscrire les actes de prévention dans une démarche éducative : « En effet, les documents diffusés par le Ministère se veulent purement informatifs, respectueux des convictions de chacun. Leur impératif médical et social est bien d'informer, rassurer, responsabiliser les jeunes vis-à-vis du Sida et de ses dangers. C'est un devoir. Mais une stricte information, dans ce domaine, soulève des questions d'ordre éthique auxquelles une école catholique a des réponses à donner si elle veut remplir sa mission éducative. »²⁵

Cette posture garde toute sa légitimité aujourd'hui. L'école catholique doit s'associer aux campagnes de prévention, et contribuer à diffuser les

²⁴ Xavier Lacroix, *Le Corps de l'esprit*, p. 74

²⁵ Sida, informer éduquer, un dossier du Père Olivier de Dinechin sj et de Marie-Michèle Lebret, ECD 1351, Octobre 1998.

informations utiles. Elle ne peut le faire en revanche, sans accompagner les documents distribués d'une parole éducative.

La vie de couple à instituer.

La relation affective ou amoureuse a aussi une part de visibilité. Ce que nous donnons à voir de notre façon d'être en relation dit une conception des rapports humains, de la considération de l'autre. Au-delà de la relation interpersonnelle, notre responsabilité est engagée pour donner signe d'une manière d'être et de vivre ensemble humanisée. Cette responsabilité s'exprime dans l'institution matrimoniale qui repose sur la liberté des conjoints, la volonté de vivre une relation dans la durée, et l'engagement à une assistance mutuelle et qui se tourne vers l'accueil de la vie.

L'appel à donner la vie.

Le projet de procréation n'est certes pas la première préoccupation des jeunes confrontés à l'éveil de leur désir sexuel. Mais la question ne peut être éludée, et la perspective de donner la vie ne peut être considérée qu'à travers le « risque de grossesse ». Tout être humain a bien conscience d'être venu à la vie par l'union charnelle de ses parents, et tout être humain est confronté à cette extraordinaire puissance de donner la vie. La procréation se trouve donc au cœur des deux questions existentielles que sont celles des origines et du devenir.

Le trouble de la puberté, entre autres raisons, tient à cette conscience diffuse de cette capacité, nouvelle, à transmettre la vie. Toute information donnée sur la régulation des naissances ne peut trouver sens que dans un processus éducatif qui rendra capable de s'émerveiller de cette grandeur que l'être humain trouve à donner la vie.

Un processus éducatif tout au long de la scolarité.

Les fondements qui viennent d'être rappelés soulignent clairement que l'éducation affective et sexuelle est un processus qui se déploie tout au long de la scolarité. Il s'agit bien d'un processus éducatif qui intègre, mais dépasse aussi, les tâches nécessaires d'information et de prévention.

La démarche d'intégration appelée par l'Eglise, au nom de l'anthropologie, suppose donc une attention à divers champs éducatifs.

- L'identité sexuée se construit bien avant l'éveil de la sexualité à la puberté. L'école, aujourd'hui mixte la plupart du temps, doit permettre l'apprentissage raisonné de la différence sexuelle.
- Le corps est langage. Il faut donc en faire l'apprentissage, comme il est un apprentissage de la parole construite. Les

gestes du corps doivent être repérés et structurés pour devenir pleinement signifiants.

- Le corps est lieu d'un engagement, puisqu'il est l'expression de la totalité de la personne. Et le corps porte mémoire de son histoire. Il n'est pas d'expérience vécue par le corps qui soit anodine.
- L'éducation affective et sexuelle implique un apprentissage de la durée. Dans un environnement séduit par l'urgence et la spontanéité, l'éducation affective et sexuelle doit donner toute sa place à l'éducation à la patience, à la distance et à l'attente, comme fondement de la formation à l'intériorité.

Principes d'organisation.

L'éducation affective et sexuelle, un des enjeux du projet d'établissement.

Un projet éducatif a pour ambition de faire de l'école un lieu qui ne se contente pas de transmettre des connaissances. S'il s'agit de favoriser l'épanouissement de chacun, il faut former les enfants et les jeunes à se situer dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle pour qu'adultes, ils soient prêts à assumer leurs responsabilités tant sur le plan social que familial.

L'éducation affective et sexuelle doit faire l'objet d'une démarche explicitée dans le projet d'établissement. Si l'éducation est bien conçue comme un parcours, au sein d'une « école des ruptures et des seuils », le projet d'établissement doit donner un cadre pour un processus d'éducation affective et sexuelle progressif articulé aux étapes du développement psycho-affectif. C'est dans cette progressivité que peuvent trouver place et sens des temps spécifiques, tels que le moment où les programmes scolaires abordent la transmission de la vie, la sollicitation de partenaires extérieurs pour réfléchir à la dimension affective et sexuelle de la vie humaine, ou des campagnes de prévention.

Des points de vigilance sont à souligner.

La relation aux familles.

L'éducation affective et sexuelle s'exerce d'abord en famille où l'enfant, le plus souvent, est accueilli dans toutes les dimensions de

son être et trouve la richesse d'une écoute attentive et affectueuse. Dans ce domaine, des parents peuvent nous rappeler qu'ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Mais l'école a aussi, en ce domaine, une responsabilité importante, pour confirmer ce que les enfants reçoivent en famille, ou, parfois, pour aider des parents démunis.

Pour justement situer une action de co-éducation, l'établissement doit se donner des moyens réguliers d'information et de concertation avec les familles.

La vie scolaire.

L'école, comme lieu de vie, donne l'occasion quotidienne de relations interpersonnelles. Les éducateurs doivent former les enfants et les jeunes à maîtriser leur énergie, leur impulsivité, leur violence, parfois, pour respecter l'autre et pour se situer dans un groupe. Les éducateurs doivent aider les enfants et les jeunes à relire leur vie relationnelle, pour en dégager les richesses, les potentialités, les insuffisances et les limites. Le dialogue avec la classe, l'heure de vie de classe en second degré, le dialogue interpersonnel entre un adulte et un élève sont autant de lieux structurants pour l'éducation affective. Le règlement intérieur de l'établissement est un élément constitutif de l'éducation affective et sexuelle, lorsqu'il fixe les interdits et prévoit les règles de la vie collective, fondées sur la tolérance, la civilité et le respect de l'autre, notamment de l'autre sexe.

La sollicitation de toutes les disciplines.

Toutes les disciplines sont concernées par l'éducation affective et sexuelle. Le patrimoine littéraire et artistique fait une grande place à l'expression du sentiment, de l'amour, de la passion, et mettent en scène des expériences multiples. Les mythes, les contes et les récits divers aident à la construction de l'identité par leur dimension symbolique. Le choix des œuvres proposées aux élèves n'est pas indifférent. L'histoire, la géographie qui font découvrir dans le temps et dans l'espace des institutions matrimoniales, des structures familiales diverses aident à s'interroger sur une recherche existentielle fondamentale. La biologie, au-delà même des chapitres consacrés à la transmission de la vie, aide à se forger une représentation du corps et du respect qui lui est dû. L'éducation physique et sportive aide à connaître son corps, ses possibles performances, ses limites et forme à la maîtrise de soi. L'éducation civique, l'éducation civique, juridique et sociale intègrent nécessairement ces dimensions dans la formation au respect d'autrui, à la responsabilité et à la vie sociale. De nombreux thèmes du programme de philosophie peuvent aussi contribuer à l'éducation affective et sexuelle.

L'éducation affective et sexuelle peut donc être un lieu privilégié pour un travail interdisciplinaire.

Les établissements catholiques d'enseignement sont légitimement soumis au respect des programmes de l'Education nationale. Les programmes de SVT sont bien entendu intégralement assumés. Mais le choix des manuels n'est pas indifférent. Le conseil des professeurs concerné sera donc particulièrement vigilant dans ses choix.

De la même façon, l'établissement portera une grande attention aux documents concernant d'éducation affective et sexuelle, mis à disposition au CDI, ainsi qu'à la liste des sites éventuellement conseillés.

La mixité à penser.

La mixité scolaire qu'il n'est pas question de remettre en cause peut être un levier utile de l'éducation affective et sexuelle. Il est néanmoins indispensable d'en faire un objet de réflexion et de travail. Il peut être utile dans un établissement mixte de prévoir des activités éducatives proposées à chacun des deux sexes séparément.

La nécessité de lieux d'écoute.

L'éducation affective et sexuelle exige des moments personnalisés pour certains élèves. L'enfant, le jeune qui en éprouverait le besoin doit pouvoir recevoir une éducation personnalisée, être écouté, poser les questions qui sont les siennes, exprimer ses éventuelles souffrances.

L'établissement doit donc s'interroger sur les personnes ressources aptes et formées à l'écoute.

Les situations d'urgence.

L'établissement doit aussi prévoir les démarches à initier dans des cas d'urgence. Une difficulté importante peut être repérée chez un élève ; un événement grave peut survenir dans l'établissement. Il est utile de se doter d'un protocole précis pour réagir de façon rationnelle et concertée.

Le lien au projet d'animation pastorale.

Le projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement est référé à l'Evangile et à l'enseignement de l'Eglise. Cette dimension est particulièrement importante pour l'éducation affective et sexuelle. Sous la responsabilité du chef d'établissement, l'équipe d'animation pastorale veillera à proposer une découverte de l'enseignement de l'Eglise, sous des formes appropriées et audibles pour les jeunes d'aujourd'hui.

Les enjeux et les actions à conduire sont donc multiples. Il peut être utile de mettre en place dans l'établissement un groupe de suivi spécialement dédié à l'éducation affective et sexuelle.

Ce groupe réunit des enseignants et des éducateurs, des parents, l'APS, l'infirmière et le psychologue.

Ce groupe projet aide à la concertation des acteurs, à la sollicitation de partenaires extérieurs et à l'élaboration d'un parcours cohérent. Il suit les actions mises en place et les évalue.

La nécessaire mobilisation de tous les acteurs.

L'éducation affective et sexuelle ne peut être confiée aux seuls spécialistes que peuvent être le psychologue, l'infirmière ou les professeurs de SVT, même si leur contribution spécifique est bien entendu essentielle. Le chef d'établissement, dans le profil de poste des infirmières et des psychologues, veille à préciser les responsabilités de chacun pour l'éducation affective et sexuelle.

De la même façon, cette dimension du projet éducatif ne peut être déléguée à des « prestataires » extérieurs, même si des partenaires sont légitimement sollicités dans le cadre d'un projet partagé.

Il appartient donc au chef d'établissement de proposer des temps d'animation de la communauté éducative sur cette question, pour que chacun des acteurs puisse entendre des sollicitations et repérer la contribution qu'il peut apporter au nom de sa responsabilité spécifique. Cette exigence est prévue dans les textes de l'Education Nationale : « Il est important d'organiser un travail pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences complémentaires des divers personnel, inscrit dans le projet d'école et le projet d'établissement, voire inséré dans une politique d'établissement »²⁶. Elle s'impose plus encore au regard du projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement.

L'importance de la formation.

Cette responsabilité éducative de l'ensemble des personnels requiert une formation adaptée qui exige de concilier savoirs, éthique, culture et respect des personnes.

Ce travail de formation doit certes conduire à mieux maîtriser la connaissance des mécanismes psychologiques et les stades du développement psychoaffectif des enfants et des jeunes. Ce travail doit rendre apte à ne pas désolidariser l'éducation sexuelle de la dimension affective.

Mais cette formation doit aussi permettre aux divers acteurs de s'approprier la posture pertinente pour un travail éducatif qui est toujours délicat parce qu'il implique que les adultes soient au clair et à l'aise dans un sujet qui touche chacun dans son intimité, et parce qu'il implique aussi de se situer devant les jeunes comme des adultes crédibles et bienveillants. La formation doit permettre aux adultes de situer la juste distance nécessaire pour être à l'écoute des questions des enfants et des jeunes, sans risquer l'intrusion.

²⁶ B.O n° 9 du 27 Février 2003.

Ces formations doivent donc donner une large place aux capacités d'écoute et de relation.

La formation initiale et continue des enseignants doit tenir compte de ces dimensions.

Une attention particulière est à porter à la formation en ce domaine, des personnels d'éducation puisque les lieux de vie dont les personnels d'éducation ont la responsabilité sont des lieux privilégiés d'observation des comportements des élèves. Beaucoup d'éducateurs sont aussi sollicités pour une écoute de proximité. La formation des maîtres d'internat doit accorder une large place à ces questions.

Le référentiel de formation des APS prévoit d'aborder ces champs. L'axe II, l'animation à visée éducative prévoit un module sur la psychologie et la sociologie des jeunes d'aujourd'hui, et sur la posture d'écoute et de conseil. L'axe II « fondements théologiques, bibliques et pastoraux » prévoit un module sur la morale fondamentale familiale, sexuelle et sociale.

Le plan de formations des établissements doit donc régulièrement proposer aux divers personnels des temps de formation à l'éducation affective et sexuelle. Si la formation peut s'adresser séparément à diverses catégories de personnel, il est aussi utile de proposer des sessions réunissant des personnels divers pour structurer au sein de la communauté éducative une parole adulte et cohérente.

Les chefs d'établissement accorderont une grande attention pour le choix des organismes de formation retenus. L'Éducation Nationale a donné son agrément à un certain nombre d'organismes. Les centres de formation chrétienne des diocèses ou des provinces ecclésiastiques font aussi des propositions. Le travail de discernement sera concerté avec les tutelles.

Instances diocésaines et nationales de l'Enseignement catholique.

L'éducation affective et sexuelle s'inscrit dans les orientations données au réseau des établissements catholiques d'un diocèse. Ces orientations s'inscrivent dans les recommandations données par l'Église diocésaine pour la pastorale des jeunes et la pastorale familiale. Il est intéressant de mutualiser les initiatives de formation.

Il est donc utile que les Directions diocésaines mettent en place une commission Education affective et sexuelle.

Le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, au sein de la mission action éducative du département éducation met en place un groupe de travail permanent pour :

- expertiser l'évolution des textes officiels de l'Éducation nationale sur l'éducation sexuelle et la politique de prévention.
- recenser les outils d'animation et les documents pédagogiques utiles.

- recenser les partenaires extérieurs à solliciter pour animer des groupes d'élèves.
- aider à structurer une politique de formation pour les personnels.

Le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique cherche à élaborer des accords cadres nationaux avec des organismes désireux de participer à des projets partagés. Une première convention est signée avec le CLER amour et famille.

Education affective et sexuelle et sollicitation de partenaires extérieurs.

Dans le cadre d'un projet cohérent et concerté, les établissements peuvent utilement solliciter des partenaires extérieurs pour des temps forts ou des actions plus régulières. De telles interventions peuvent permettre une parole plus libre et plus distanciée. La sollicitation de partenaires extérieurs ne peut néanmoins désengager la communauté éducative de sa responsabilité.

L'établissement reste garant du contenu des interventions, qui ne peuvent désolidariser l'information scientifique et les enjeux éducatifs.

De telles interventions doivent être attentivement préparées. Lorsque l'établissement a arrêté le choix de l'organisme à faire intervenir, il faut préciser :

- la visée de l'intervention dans le cadre du projet fixé par l'établissement.
- le cahier des charges précis des interventions.
- les supports qui seront utilisés, les démarches pédagogiques qui seront mises en œuvre et les documents qui seront éventuellement distribués.

Les intervenants doivent pouvoir intervenir dans une communauté éducative tenue au courant de leur intervention et de son contenu. Une rencontre avec le groupe de suivi pour l'éducation affective et sexuelle dans l'établissement, s'il existe, ou avec des représentants des enseignants et des éducateurs, s'impose.

Une information précise doit être donnée aux familles et une rencontre avec les intervenants et les familles concernée peut être proposée.

ANNEXES.

1. Liste des partenaires à solliciter. (avec analyse des compétences et des modalités d'intervention.)
2. Guide pour rédiger un cahier des charges pour des intervenants extérieurs.
3. Liste des formations possibles en EAS.
4. Liste raisonnée de ressources documentaires.
5. Liste raisonnée d'outils d'animation.
6. Grille de lecture pour les documents produits par l'Education Nationale, le Ministère de la Santé, l'INPES et proposés à la distribution dans les établissements scolaires.
7. Grille de travail pour le choix du manuel de SVT.
8. Protocole des actions à mettre en place en cas d'urgence.
9. Présentation d'actions raisonnées dans les établissements, ou dans une Direction diocésaine.